



REGLEMENT PARTICULIER TGV 14 **30 et 31 janvier 2027**

Le tournoi est homologué sous le n° d'autorisation (en cours)

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD et du règlement particulier ci-après.

1. REGLEMENT DU JEU

Le règlement du jeu est celui en vigueur auprès de la Fédération Française de Badminton, il fera référence en cas de contestation auprès du Juge-Arbitre. Le tournoi se déroulera selon le « Règlement Général des Compétitions » de la FFBaD.

2. JOUEURS AUTORISES

Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de sa licence 2026/2027.

Le tournoi est ouvert aux séniors, vétérans et jeunes (nés avant 2014) souhaitant jouer en senior.

3. INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription est fixée au 08 janvier 2027 (date de réception de l'inscription sur badnet ou du mail faisant foi).

Les inscriptions se feront :

- en ligne via le site badnet ou depuis l'application ebad
- paiement en ligne depuis le site internet badnet ou l'application ebad

Les joueurs pourront s'inscrire dans 1 ou 2 tableaux en simple, double et mixte de NC à R4.

Les droits d'engagement sont de 16€ pour un tableau et de 20€ pur deux tableaux. (part fédérale incluse)

Le nombre maximal de joueurs est fixé à 200, les inscriptions par tableau pourront donc être limitées et se feront suivant l'ordre d'arrivée avec le paiement.

Le tirage au sort aura lieu le 15 janvier 2027.

4. SÉRIES ET TABLEAUX

Les séries seront organisées selon le CPPH pris en compte à la date du tirage au sort, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, et ouvertes aux joueurs classés de NC à R4. Les joueurs ne pourront pas s'inscrire à la fois sur un tableau de simple et de mixte dans un souci d'organisation. Pour les paires, c'est la moyenne des points des deux joueurs qui sera prise en compte. Le Comité d'Organisation, en accord avec le Juge-Arbitre, se réserve le droit de fusionner deux tableaux si le nombre de joueurs d'une série est insuffisant et/ou d'annuler des tableaux. En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableau(x).

Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules (en respect du dispositif fédéral sur la confection des tableaux. Annexe 3.1A11) suivie d'une phase en élimination directe (sauf poule unique). Les tableaux pouvant avoir fait l'objet de modifications, la version affichée dans la salle fera foi.

5. VOLANTS

Les volants plumes seront utilisés dans toutes les séries (partage).

En cas de désaccord, le volant **KUIKMA FSC 930** proposé à la vente par les organisateurs sera retenu.

6. ACCES AUX TERRAINS

Seuls les joueurs appelés pour disputer un match, les officiels et les membres du comité d'organisation auront accès au plateau de jeu. Leurs entraîneurs ne pourront y avoir accès qu'uniquement durant les interruptions entre les sets.

Etant donné la configuration de la salle, le coaching permanent n'est pas autorisé durant le tournoi.

7. HORAIRES

Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 07h30 à 22h et le dimanche de 07h30 à 18h00.

Le tableau horaire est donné à titre indicatif. Les joueurs devront le consulter et tenir compte des modifications éventuelles. Les joueurs devront être présents dans la salle trente minutes avant leur premier match et une heure avant l'heure prévue pour leurs matchs suivants. Un retard de 5 minutes à l'appel de leur match peut entraîner la disqualification du joueur.

Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée.

8. ECHAUFFEMENT ET TEMPS DE REPOS

Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

9. ARBITRAGE

Les matchs seront en auto arbitrage à l'exception des finales qui seront arbitrées dans la mesure du possible.

Si toutefois un joueur le désire, il pourra demander au Juge-Arbitre de désigner un arbitre. Le Juge-Arbitre pourra également faire appel à un arbitre en cas de désaccord entre les joueurs sur un terrain.

10. POINTAGE

Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée. **Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.**

11. LES LETS

Tout volant touchant le plafond ou un élément fixe sera déclaré faute pendant le jeu.

Tout volant touchant un élément suspendu sera à remettre au service dans la limite de trois essais.

12. FORFAITS

Tout joueur s'inscrivant au TER doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

Un joueur inscrit sur 2 tournois le même jour est passible de sanction si ce dernier a bien reçu des confirmations de la prise en compte de ses inscriptions au plus tard le 8 janvier et n'a pas fait de démarche pour se désinscrire sur au moins sur l'un des deux avant les tirages au sort. **Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais :**

- si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;

- si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la Ligue Grand Est Badminton. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription.

Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

13. VESTIAIRES

Les salles sont ouvertes au public pendant la durée du tournoi. Il est prudent de ne pas laisser d'objets sans surveillance.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

14. TENUE

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBad, est exigée sur les terrains.

Le comité organisateur compte sur la coopération de tous pour que le tournoi se déroule dans une ambiance agréable et de bonne tenue, nous vous demandons en particulier de ne pas fumer ou vapoter dans les gymnases, de ne pas apporter de récipients en verre, de ne pas manger dans la salle principale et d'utiliser les poubelles mises à votre disposition.

15. CODE DE CONDUITE

Tout joueur s'inscrivant à une compétition doit connaître le code de conduite des joueurs et des officiels terrain (coachs, entraîneurs, etc.). L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).

16. CONDITIONS SANITAIRES

Toute personne présente sur le lieu du tournoi devra respecter les conditions sanitaires en vigueur au moment du tournoi, au risque d'être exclue de la compétition.

Selon les conditions sanitaires en vigueur au moment du tournoi, l'organisateur pourra être amené à adapter la formule du tournoi (nombre de participants, etc) ou à l'annuler (auquel cas tous les participants seront remboursés). En cas de jauge devant être réduite, l'équipe organisatrice pourra être amenée à refuser des participants déjà inscrits. Le critère de refus sera la date d'inscription, par série, de la dernière inscription vers la première. Les participants ainsi refusés seront intégralement remboursés.

17. CONCLUSION

Toute participation implique l'adoption du présent règlement et du Règlement Général des compétitions de la FFbad.